

Le Patrimoine Stéphanois



[Bienvenue](#) ▼ [L'asbl](#) ▼ [Les patrimoines](#) ▼ [Les promenades](#) ▼ [Points d'intérêt](#) [Agenda](#) [Q](#)

Les cours d'eau

Court-Saint-Etienne réunit les trois vallées de la Dyle, la Thyle et l'Orne. La Thyle et l'Orne ont conservé leur caractère naturel, tout comme la Dyle depuis son entrée dans la commune jusqu'à la Cala.

L'Orne se jette dans la Thyle, au niveau du parc du château de Court-Saint-Etienne. La Thyle se jette dans la Dyle derrière le Foyer Populaire. La Dyle traverse Ottignies, Wavre, Louvain et Malines et mélange ses eaux avec la Nèthe pour former le Rupel, affluent de l'Escaut.

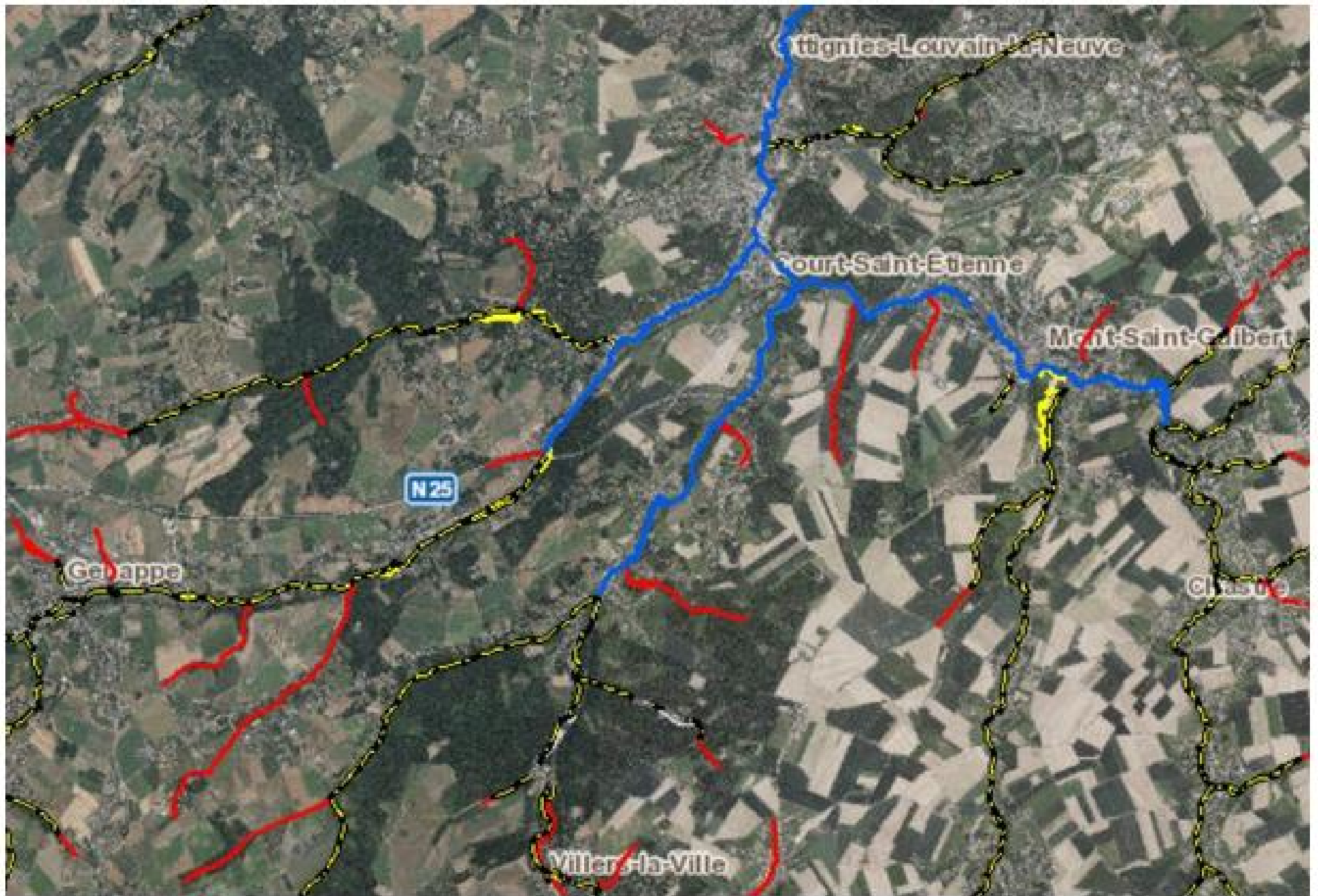
La qualité des eaux de nos cours d'eau s'est considérablement améliorée depuis 2000, en raison de la création de nombreuses stations d'épuration, à Mont-Saint-Guibert, Villers-la-Ville, Sart-Messire-Guillaume, Bousval, Genappe, Sart-Dame-Avelines, ... Le service public a rempli sa mission. Reste aux citoyens à remplir la leur en se raccordant aux collecteurs nouvellement mis en place.

Rechercher



Mémoires de Stéphanois

Nous vous proposons ci-dessous un entretien avec Léon Bille, un ancien des Usines Émile Henricot. Il y a fait toute sa carrière de 1949 à 1984.



Carte des cours d'eau non navigables



La Dyle

Copyright Trigalet

[Accès à la fiche du CRDG \(2005\)](#)

La Dyle prend sa source à Houtain-le-Val puis traverse Genappe avant de rejoindre Court-Saint-Etienne. Son parcours total de 86 km l’emmène jusqu’à Malines. Sur le territoire de Court-Saint-Étienne, la Dyle a conservé son état naturel depuis son entrée sur la commune jusqu’à la confluence avec la Cala.

Ses berges naturelles y sont, de manière générale, bien préservées, voire même de bonne qualité. Le site naturel le plus intéressant est constitué par [le bois de Noirhat et les Plantées des Dames](#).

Puis la vallée devient très urbanisée : la Dyle serpente entre l’avenue des Combattants et la rue du Pont de Pierre puis la rue François. Ensuite elle passe sous l’avenue de Wisterzée avant de recevoir les eaux de la Thyle et de traverser le nouveau quartier de Court Village. A l’époque des Usines Emile Henricot, cette dernière partie de la Dyle était entièrement souterraine, sous les bâtiments industriels.

A Court-Saint-Etienne, la Dyle a pour affluent le ruisseau de la Cala à proximité du terrain de football, puis la Thyle dont le débit est beaucoup plus important, derrière le Foyer Populaire.

C’est la confluence de la Dyle et de la Thyle qui posent des problèmes de crues. En vue de diminuer cet impact, une zone de rétention de crue a été créée sur la Thyle, à proximité du viaduc de la RN25 à Suzeril.

Protégeons notre rivière !



Améliorons notre gestion des déchets

Les dépôts d'**encombrants** (pneus, meubles, électroménagers, etc.), de **remblais** (terres ou déchets de constructions) à proximité des rivières altèrent la qualité naturelle des berges et contribuent à la disparition de nombreuses espèces de plantes et d'animaux. Les **tontes de pelouses**, déposées le long des berges, sont également néfastes. L'herbe répandue dans les cours d'eau réduit la teneur en oxygène, étouffe la végétation des berges et colmate les fonds. A cet égard, les **sacs plastiques** sont aussi de véritables fléaux pour nos rivières.

Respectons nos obligations en matière d'épuration des eaux usées

Aujourd'hui, trop nombreux sont les habitants qui évacuent encore leurs eaux usées dans un puits perdu, dans un fossé ou même, directement dans la rivière ! Le **Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique** (PASH Dyle-Gette) fixe le type de régime d'assainissement (collectif, autonome ou transitoire) pour chaque habitation. Sauf cas particuliers, toute habitation située dans une rue égoutée doit être raccordée à l'égout. Quant aux maisons isolées, un système d'épuration individuelle doit y être installé. Des délais de mise en conformité sont fixés. Renseignez-vous auprès de votre commune.

Quelques conseils en matière de pesticides et produits toxiques

- Pensons aux alternatives : désherbage mécanique (ratissage, binage), désherbage thermique, recours aux surfaces semi-perméables pour les chemins et parkings (dolomie, dalles ajourées), tolérance vis-à-vis des plantes sauvages.
- En cas d'utilisation absolument indispensable, dosons correctement les produits.
- Évitions de pulvériser aux abords des bouches d'égouts, avaloirs. En outre, il est interdit de pulvériser à moins de 5 mètres du sommet des berges.
- Utilisons le parc à conteneurs pour l'élimination des produits toxiques (emballages et restes de produits).

Quelques conseils pour nos déchets

- Préférons des sacs réutilisables ou paniers aux sacs en plastiques pour nos achats.
- Compostons nos déchets végétaux à domicile, à bonne distance des cours d'eau.
- Profitons des collectes sélectives.
- Déposons nos déchets (encombrants et déchets verts) au parc à conteneurs.

Limitons l'usage des pesticides et autres produits toxiques

Les analyses montrent la présence, dans la Dyle et ses affluents, de résidus de **pesticides** aux effets néfastes pour la faune aquatique et les eaux souterraines. Les **fonds de peinture, vernis, solvants et huiles de vidange** sont également très dangereux. Tous ces produits toxiques se retrouvent dans les cours d'eau par écoulement ou suite à leur élimination dans les fossés, caniveaux ou toilettes. Cette pollution résulte en grande partie d'un usage inadéquat de ces produits.



Contacts utiles

Commune :

Court-Saint-Étienne (010 620 620)

Gestionnaire du cours d'eau :

Région wallonne (010 22 54 31)

Associations :

Patrimoine stéphanois asbl (0496 45 07 67)

Le Brochet de la Dyle (010 41 62 94)

Contrat de rivière Dyle et affluents

Centre Culturel du Brabant wallon
Rue Belotte, 3
1490 Court-Saint-Étienne

Tél : 010 62 10 53

Fax : 010 62 57 42

E-mail : contrat.riviere@ccbw.be



Le Contrat de rivière Dyle et affluents est soutenu par le Ministère de la Région wallonne, la Province du Brabant wallon et 14 communes du bassin versant de la Dyle.

Document réalisé par le Centre culturel du Brabant wallon (Cellule Contrat de rivière). Tirage : 2080 exemplaires. Rédaction : Mark Rossignol. Graphisme : Alain Sauvage. Mise en page et cartographie : Jean Cayron. Éditeur responsable : Olivier Van Hee, rue Belotte 3, 1490 Court-Saint-Étienne.



La Dyle



Une rivière qui coule à côté de chez vous...

La Dyle et ses affluents contribuent à la qualité et à la beauté de notre cadre de vie. Néanmoins, dans nos pratiques quotidiennes nous participons, sans le savoir, à la dégradation de nos cours d'eau. Par des gestes simples nous pouvons aussi nous impliquer activement dans la préservation de la qualité de nos rivières. Le Contrat de rivière Dyle et affluents mène régulièrement des actions d'information et de sensibilisation au respect de nos rivières. Nous sommes tous concernés !

Le feuillet d'information vous présente les différentes particularités de la Dyle. Il accompagne les panneaux signalétiques d'identification des cours d'eau présents dans tout le bassin de la Dyle. Vous avez certainement remarqué l'un ou l'autre de ces panneaux, placés par votre com-

mune. Financés par le Contrat de rivière Dyle et affluents, ces panneaux nous rappellent la présence de nos rivières, trop souvent délaissées.

Qu'est-ce que le « Contrat de rivière Dyle et affluents » ?

Un contrat de rivière consiste à réunir l'ensemble des acteurs d'une même vallée en vue de définir un programme commun d'actions visant à préserver, restaurer et valoriser les cours d'eau et leurs abords. Les partenaires de cette démarche sont issus tant des pouvoirs publics que des mondes associatif et scientifique.

La Dyle traverse les anciennes usines Henricot



Les Contrats de rivière sont nés du constat de l'état de dégradation de nos cours d'eau et de la nécessité d'établir un dialogue concerté entre utilisateurs et riverains de nos rivières.

Le projet de **Contrat de rivière Dyle**, lancé au lendemain de la conférence internationale de Rio sur le développement durable, a été initié par 25 associations du Brabant wallon. Le 24 avril 1998, ce ne sont pas moins de **47 partenaires**, publics (dont 14 communes du bassin versant de la Dyle) et privés, qui ont ratifié le Contrat de rivière Dyle et affluents. Ce contrat aborde, au travers de son programme, 18 thèmes différents, déclinés en **76 actions**. Le Contrat de rivière agit également auprès des agriculteurs et entreprises de manière à rencontrer l'ensemble de ses objectifs.

La vallée de la Dyle à Court-Saint-Étienne, c'est aussi :



Le territoire du Contrat de rivière Dyle couvre **16 communes** du Brabant wallon, traversées par la Dyle ou l'un de ses nombreux affluents, pour un bassin versant d'une superficie de **668 km²** (partie wallonne). Il concerne plus de **200 000 habitants**.

Une rivière aux richesses insoupçonnées !

La Dyle prend sa source en amont de la « cense de Hagouille » sur le territoire de Houtain-le-Val. Dans sa partie wallonne, la Dyle traverse les communes de Genappe, Court-Saint-Étienne, Ottignies, Wavre et enfin Grez-Doiceau. Elle poursuit ensuite son cours en région flamande pour se jeter dans le Rupel, après un parcours de 86 km. Le Rupel, quant à lui, se jette dans l'Escaut quelques kilomètres plus loin.

Les poissons de la Dyle

À Court-Saint-Étienne, on dénombre 4 espèces de poissons dans la Dyle : une majorité de **gardons** ainsi qu'un certain nombre de **goujons** et **perches**, de même que plusieurs **tanches**. Il semble clair qu'une partie des **gardons** et **goujons** proviennent d'étangs situés en amont. D'après les pêcheurs locaux, le **chevaine** et le **barbeau** étaient présents au début du siècle dans les eaux de la Dyle. Aussi, elle comptait une population de **rotengles** dont l'absence pourrait confirmer la qualité moyenne du cours d'eau. Des espèces comme le **chevaine** et le **rotengle** ainsi que le **brochet** et le **brème** pourraient faire l'objet d'une réintroduction dans la Dyle sous certaines conditions, entre autres, l'aménagement de zones de reproduction, la restauration de berges naturelles (habitat) et l'amélioration de la qualité des eaux.



Le gardon (20-35 cm)



La perche (20-35 cm)

Illustrations de P. J. Durbac, Service Technique de la Province de Liège



Extrait de la Carte marchande de Ferraris dite « de Capitaine-Chantraire » (1792 - ca. 1796). On peut y lire que la Dyle est nommée à cette époque Rivière de Genappe tandis que la Thyle est appelée Dyle. En haut de la carte on aperçoit Le Roy Sart, autrement dit, Le Ruchaux.

Un peu d'histoire : du Ti à la Dyle

Lorsque l'on compare l'inventaire actuel des noms avec les listes collectées au 19^e siècle, on constate que les noms des cours d'eau connaissent de nombreux changements. Aux alentours du 10^e siècle on trouve la trace d'une première dénomination latine de la Dyle, *super fluvio Tier*. Un demi-siècle plus tard, nous retrouvons une autre dénomination latine : *Thila*. La première de ces dénominations est devenue un nom masculin *Ti*, tandis que la deuxième a donné un féminin *Tile* dans le domaine wallon et *Dijle* dans le domaine flamand. Progressivement, la forme *Dyle*, empruntée au flamand, se répand en Wallonie et s'impose définitivement au 19^e siècle. Le mot « Dyle » signifierait 'eau trouble' ou 'eau brune'. Dès le Moyen-Âge, les activités artisanales se sont implantées le long de la Dyle. Comme patrimoine bâti, citons, entre autres, l'ancien moulin-brasserie de Méruvaux et les anciennes usines industrielles Henricot qui ont participé à l'essor de Court-Saint-Étienne et, plus largement, de la région. (d'après *Histoire(s) en Dyle*, Centre culturel du Brabant wallon, 2005)

Petite anecdote : « Quel rapport peut-il y avoir entre le bathyscaphe du célèbre suisse Auguste Piccard, immortalisé par ses aventures abyssales, et Court-Saint-Étienne ? La construction de la nacelle de l'engin ! Commencée en 1946 aux fonderies des usines Henricot et achevée un an plus tard, elle constitue le fleuron de l'âge d'or des célèbres établissements. » (in *Histoire(s) en Dyle*, Centre culturel du Brabant wallon, 2005)



Le Gala (ou Cala) à son arrivée à Court-Saint-Étienne



La Dyle à Houtain-le-Val

Des eaux de qualité moyenne, en voie d'amélioration

Sur le territoire de Court-Saint-Étienne, la qualité des eaux de la Dyle est mauvaise mais en amélioration par rapport aux secteurs amont (Bousval et Genappe). La traversée de l'agglomération de Genappe se révélait nocive pour les eaux de la Dyle malgré la nouvelle station d'épuration de Ways, mise en service en 2000. Néanmoins, la situation s'améliore peu à peu. Par la suite, la Dyle reçoit les eaux usées de Bousval, Noirhat et d'une partie de Court-Saint-Étienne centre, jusqu'à la confluence avec la Thyle. À la sortie de Court-Saint-Étienne, la qualité du cours d'eau s'améliore nettement. Elle devient moyenne à partir d'Ottignies et cette qualité se maintient jusqu'à l'extrême nord du bassin, à l'entrée en Flandre. Les agglomérations d'Ottignies, Wavre et d'une partie de Court-Saint-Étienne ont donc peu d'im-

act sur le cours d'eau grâce au collecteur d'eaux usées installé le long de la Dyle à partir du centre de Court-Saint-Étienne. Cette amélioration s'explique aussi par le fait que les eaux de la rivière se diluent avec deux affluents à grand débit et légèrement moins pollués qui la rejoignent à Court-Saint-Étienne : la Thyle et l'Orme. L'effort à fournir pour atteindre une meilleure qualité des eaux de la Dyle reste néanmoins important en amont de la vallée (Court-Saint-Étienne et Bousval). La pose de **collecteurs d'eaux usées** recueillant les égouts dans les vallées de la Dyle, du Gala et du Ry de Pallandt à Bousval, La Motte et Court-Saint-Étienne centre, de même que la construction d'une **station d'épuration** à Bousval, devraient améliorer encore la qualité des eaux de la Dyle à Court-Saint-Étienne.

Un patrimoine naturel à sauvegarder

Le parcours de la Dyle est jalonné par différents sites naturels dont le plus intéressant est constitué par le **bois de Noirhat** et les **Plantées des Dames**. Ce site naturel est protégé à l'échelle européenne par le programme Natura 2000. Ce programme s'attache à préserver certains milieux naturels fragiles et les espèces qu'ils abritent.



Vue sur les Plantées des Dames, entre Bousval et Faux

L'état naturel de la Dyle est relativement préservé

Sur le territoire de Court-Saint-Étienne, la Dyle présente un aspect assez naturel. La Dyle a même conservé son état naturel depuis son entrée sur la commune jusqu'à la confluence avec le Gala. À y regarder de plus près, on constate que certains tronçons de la vallée de la Dyle sont très urbanisés tandis que pour d'autres tronçons, l'habitat est peu présent. Les **berges** naturelles du cours d'eau sont, de manière générale, bien préservées, voire même de très bonne qualité.



La Dyle côté jardins, rue des Ponts de Pierre

Des feuillets d'information concernant les **rivières environnantes** (Orne, Thyle et Cala/Gala) sont également disponibles sur simple demande au **Contrat de rivière Dyle et affluents** (010 62 10 53).

L'ensemble de ces informations a été recollé à l'initiative du Contrat de rivière Dyle et affluents auprès de nombreux partenaires. Le Contrat de rivière les en remercie vivement.





La Thyle

[Accès à la fiche du CRDG \(2005\)](#)

La Thyle prend sa source à proximité du village de Sart-Dames-Avelines sur les hauteurs de Villers-la-Ville. Elle traverse ensuite Villers-la-Ville centre, Tangissart, Faux et enfin Court-Saint-Étienne où elle se jette dans la Dyle, après avoir reçu les eaux de l'Orne dans le parc du Château de Court-Saint-Étienne. Le parcours total de la Thyle est de 16km. La Thyle traverse de nombreux sites naturels préservés, à tel point que [sa vallée](#) a été classée Natura 2000. Entre Faux et Suzeril, le sentier de la Gloriette (S103) permet de la longer, dans son parcours le plus sauvage, qui bénéficie d'un classement encore plus qualitatif: site de grand intérêt biologique.

Avant d'arriver à La Roche-Tangissart, la Thyle s'auto-épure en traversant un grand massif boisé et en réceptionnant les eaux de bonne et de très bonne qualité de plusieurs petits affluents: le Ry Saint-Bernard, le Ry Pirot, le Ry SainteGertrude et le Ry Saint-Jean-Baptiste. Ces ruisseaux font figure d'exception à l'échelle du bassin de la Dyle. Leur qualité s'explique par leurs parcours forestiers où ils ne subissent pas de pollution.

Protégeons notre rivière !



Améliorons notre gestion des déchets

Les dépôts d'**encombrants** (pneus, meubles, électroménagers, etc.), de **remblais** (terres ou déchets de constructions) à proximité des rivières altèrent la qualité naturelle des berges et contribuent à la disparition de nombreuses espèces de plantes et d'animaux. Les **tontes de pelouses**, déposées le long des berges, sont également néfastes. L'herbe répandue dans les cours d'eau réduit la teneur en oxygène, étouffe la végétation des berges et colmate les fonds. A cet égard, les **sacs plastiques** sont aussi de véritables fléaux pour nos rivières.

Respectons nos obligations en matière d'épuration des eaux usées

Aujourd'hui, trop nombreux sont les habitants qui évacuent encore leurs eaux usées dans un puits perdu, dans un fossé ou même, directement dans la rivière ! Le **Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique** (PASH Dyle-Gette) fixe le type de régime d'assainissement (collectif, autonome ou transitoire) pour chaque habitation. Sauf cas particuliers, toute habitation située dans une rue égoutée doit être raccordée à l'égout. Quant aux maisons isolées, un système d'épuration individuelle doit y être installé. Des délais de mise en conformité sont fixés. Renseignez-vous auprès de votre commune.

Quelques conseils en matière de pesticides et produits toxiques

- Pensons aux alternatives : désherbage mécanique (ratissage, binage), désherbage thermique, recours aux surfaces semi-perméables pour les chemins et parkings (dolomie, dalles ajourées), tolérance vis-à-vis des plantes sauvages.
- En cas d'utilisation absolument indispensable, dosons correctement les produits.
- Évitions de pulvériser aux abords des bouches d'égouts, avaloirs. En outre, il est interdit de pulvériser à moins de 5 mètres du sommet des berges.
- Utilisons le parc à conteneurs pour l'élimination des produits toxiques (emballages et restes de produits).

Quelques conseils pour nos déchets

- Préférons des sacs réutilisables ou paniers aux sacs en plastiques pour nos achats.
- Compostons nos déchets végétaux à domicile, à bonne distance des cours d'eau.
- Profitons des collectes sélectives.
- Déposons nos déchets (encombrants et déchets verts) au parc à conteneurs.

Limitons l'usage des pesticides et autres produits toxiques

Les analyses montrent la présence, dans la Dyle et ses affluents, de résidus de **pesticides** aux effets néfastes pour la faune aquatique et les eaux souterraines. Les **fonds de peinture, vernis, solvants et huiles de vidange** sont également très dangereux. Tous ces produits toxiques se retrouvent dans les cours d'eau par écoulement ou suite à leur élimination dans les fossés, caniveaux ou toilettes. Cette pollution résulte en grande partie d'un usage inadéquat de ces produits.



Contacts utiles

Commune :

Court-Saint-Étienne (010 620 620)

Gestionnaires du cours d'eau :

Région wallonne (010 22 54 31)

Province du Brabant wallon (010 23 62 51)

Associations :

Le Patrimoine stéphanois asbl (0496 45 07 67)

Les pêcheurs de La Roche-Tangissart

(067 61 31 27)

Contrat de rivière Dyle et affluents

Centre Culturel du Brabant wallon
Rue Belotte, 3
1490 Court-Saint-Étienne

Tél : 010 62 10 53

Fax : 010 62 57 42

E-mail : contrat.riviere@ccbw.be



Le Contrat de rivière Dyle et affluents est soutenu par le Ministère de la Région wallonne, la Province du Brabant wallon et 14 communes du bassin versant de la Dyle.

Document réalisé par le Centre culturel du Brabant wallon (Cellule Contrat de rivière). Tirage : 2080 exemplaires. Rédaction : Mark Rossignol. Graphisme : Alain Sauvage. Mise en page et cartographie : Jean Cayron. Éditeur responsable : Olivier Van Hee, rue Belotte 3, 1490 Court-Saint-Étienne.



La Thyle



Une rivière qui coule à côté de chez vous...

La Thyle et ses affluents contribuent à la qualité et à la beauté de notre cadre de vie. Néanmoins, dans nos pratiques quotidiennes nous participons, sans le savoir, à la dégradation de nos cours d'eau. Par des gestes simples nous pouvons aussi nous impliquer activement dans la préservation de la qualité de nos rivières. Le Contrat de rivière Dyle et affluents mène régulièrement des actions d'information et de sensibilisation au respect de nos rivières. Nous sommes tous concernés !

Ce feuillet d'information vous présente les différentes particularités de la Thyle et de ses affluents. Il accompagne les panneaux signalétiques d'identification des cours d'eau présents dans tout le bassin de la Dyle. Vous avez certainement remarqué l'un ou l'autre de ces panneaux,

placés par votre commune. Financés par le Contrat de rivière Dyle et affluents, ces panneaux nous rappellent la présence de nos rivières, trop souvent délaissées.

Qu'est-ce que le « Contrat de rivière Dyle et affluents » ?

Un contrat de rivière consiste à réunir l'ensemble des acteurs d'une même vallée en vue de définir un programme commun d'actions visant à préserver, restaurer et valoriser les cours d'eau et leurs abords. Les partenaires de cette démarche sont issus tant des pouvoirs publics que des mondes associatif et scientifique.

Les Contrats de rivière sont nés du constat de l'état de dégradation de nos cours d'eau et de la nécessité d'établir un dialogue concerté entre utilisateurs et riverains de nos rivières.

Le projet de **Contrat de rivière Dyle**, lancé au lendemain de la conférence internationale de Rio sur le développement durable, a été initié par 25 associations du Brabant wallon. Le 24 avril 1998, ce ne sont pas moins de **47 partenaires**, publics (dont 14 communes du bassin versant de la Dyle) et privés, qui ont ratifié le Contrat de rivière Dyle et affluents. Ce contrat aborde, au travers de son programme, 18 thèmes différents, déclinés en **76 actions**. Le Contrat de rivière agit également auprès des agriculteurs et entreprises de manière à rencontrer l'ensemble de ses objectifs.

La Thyle à Court-Saint-Étienne



La vallée de la Thyle à Court-Saint-Étienne, c'est aussi :



Le territoire du Contrat de rivière Dyle couvre **16 communes** du Brabant wallon, traversées par la Dyle ou l'un de ses nombreux affluents, pour un bassin versant d'une superficie de **668 km²** (partie wallonne). Il concerne plus de **200 000 habitants**.

Une rivière aux richesses insoupçonnées !

La Thyle prend sa source à proximité du village de Sart-Dames-Avelines sur les hauteurs de Villers-la-Ville. Elle traverse ensuite Villers-la-Ville centre, Tangissart, Faux et enfin Court-Saint-Étienne où elle se jette dans la Dyle, après avoir reçu les eaux de l'Orne dans le parc du Château de Court-Saint-Étienne. Le parcours total de la Thyle est de 16km.

Les poissons de la Thyle et ses affluents

À Faux, on dénombre 3 espèces de poissons dans la Thyle : une majorité de **gardons** ainsi qu'un certain nombre de **d'épinoches** et de **chabots**. Dans les eaux du **Ry Sainte-Gertrude** et du **Ry Pirot**, on rencontre des **truites fario** ainsi que des **chabots**. La présence de ces deux espèces indique une bonne qualité des eaux.



La truite fario ou truite de rivière (20-40 cm)



Le chabot, espèce protégée (10-15 cm)

Illustrations de P. J. Dunbar, Service Technique de la Province de Liège.

Le « Power Plant » de la fonderie des usines Henricot en 1847, extrait de Histoire(s) en Dyle



Un peu d'histoire

Les noms des cours d'eau de la Thyle et de la Dyle ont une origine commune. En effet, aux alentours du 10^e siècle, on trouve la trace d'une dénomination latine de la Dyle, *Thila* qui signifie 'eau brune, (eau qui a la couleur du) purin'. Cette dénomination a donné un féminin, *Tile* dans le domaine wallon et *Dijle* dans le domaine flamand. C'est cette première dénomination qui a été appliquée définitivement à la rivière Thyle et qui survit probablement dans *Thil*, nom d'un quartier de Sart-Dames-Avelines. La forme *Dyle*, empruntée au flamand, s'est répandue en Wallonie pour s'imposer définitivement au 19^e siècle. En wallon, beaucoup de cours d'eau ne portent pas de nom spécifique. Généralement, on se contente de les désigner par des termes généraux comme *Ri* ou *Rucha*. Néanmoins, certaines dénominations se veulent plus précises en faisant référence à la provenance ou à la situation du ruisseau. Ainsi, le **Ry de La Marache** doit son nom à ce lieu-dit de Sart-Messire-Guillaume où il prend sa source et qui signifie 'terre marécageuse'. Dès le Moyen-Âge, les activités artisanales se sont implantées le long de la Thyle, mettant à profit cette énergie hydraulique. Comme patrimoine bâti, citons, entre autres, les anciens moulins de Chevillont, La Roche, Faux et Suzeril. N'oublions pas de mentionner les anciennes usines industrielles Henricot et qui ont participé à l'essor de Court-Saint-Étienne et, plus largement, de la région. (d'après *Histoire(s) en Dyle*, Centre culturel du Brabant wallon, 2005)

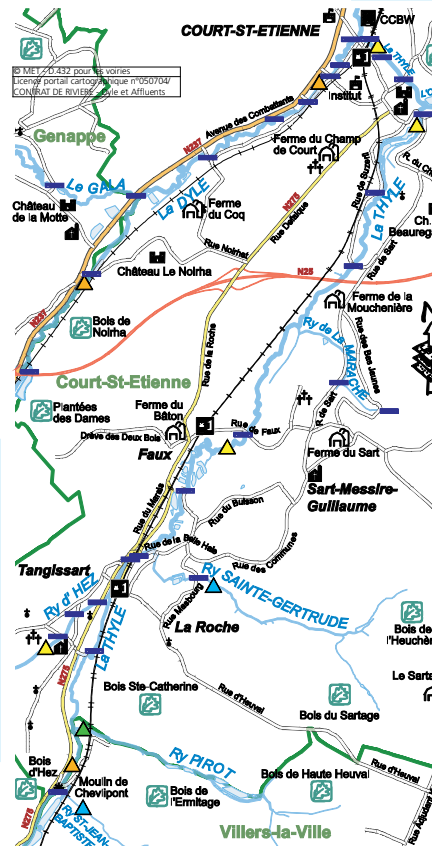
Petite anecdote : « Quel rapport peut-il y avoir entre le bathyscaphe du célèbre suisse Auguste Piccard, immortalisé par ses aventures abyssales, et Court-Saint-Étienne ? La construction de la nacelle de l'engin ! Commencée en 1946 aux fonderies des usines Henricot et achevée un an plus tard, elle constitue le fleuron de l'âge d'or des célèbres établissements. » (in *Histoire(s) en Dyle*, Centre culturel du Brabant wallon, 2005)



Le moulin de La Roche, sur la Thyle



Le Ry Pirot



Qualité de l'eau (IPO)

- ▲ Très mauvaise
 - ▲ Mauvaise
 - ▲ Moyenne
 - ▲ Bonne
 - ▲ Très bonne
 - Panneaux signalétiques du contrat de rivière
- 0 0,5 1 Km

La Thyle à Court-Saint-Étienne, remise à ciel ouvert dans le cadre du Contrat de rivière



L'ensemble de ces informations a été récolté à l'initiative du Contrat de rivière Dyle et affluents auprès de nombreux partenaires. Le Contrat de rivière les en remercie vivement.

Des eaux de qualité moyenne, en voie d'amélioration

La Thyle est un des principaux affluents de la Dyle. Sur le territoire de Court-Saint-Étienne, les eaux de la Thyle présentent une qualité moyenne à moyenne, mais en amélioration par rapport aux secteurs amont de mauvaise qualité (Villers-la-Ville centre, Sart-Dames-Avelines). Avant d'arriver à La Roche-Tangissart, la Thyle s'auto-épure partiellement en traversant un grand massif boisé et en réceptionnant les eaux de bonne et de très bonne qualité de plusieurs petits affluents : le **Ry Saint-Bernard**, le **Ry Pirot**, le **Ry Sainte-Gertrude** et le **Ry Saint-Jean-Baptiste**. Ces ruisseaux font figure d'exception à l'échelle du bassin de la Dyle. Leur qualité s'explique par leurs parcours forestiers où ils ne subissent pas de pollution particulière. Notons que le **Ry Sainte-Gertrude** et le **Ry Saint-Jean-Baptiste** ont la meilleure qualité des eaux de tout le bassin de la Dyle.

Cependant, la Thyle se dégrade à nouveau dans l'agglomération de Court-Saint-Étienne, malgré la présence du collecteur d'eaux usées. L'explication réside probablement dans l'apport d'eaux usées non encore collectées de Faux, Sart-Messire-Guillaume et Suzeril, situés en amont. La construction d'une **station d'épuration** à Sart-Messire-Guillaume recueillant les égouts des villages de La Roche, Tangissart et Faux devrait améliorer la qualité des eaux de la Thyle à Court-Saint-Étienne. De même, la pose de **collecteurs d'eaux usées** dans la vallée de la Thyle et du **Ry de Gentilsart** à Villers-la-Ville ainsi que la construction d'une station d'épuration (Villers-la-Ville) seront également bénéfiques pour la qualité des eaux de la Thyle en aval, sur le territoire de Court-Saint-Étienne.

Un patrimoine naturel à sauvegarder

Le parcours de la Thyle et de ses affluents est jalonné par différents sites naturels dont les plus intéressants sont constitués par les vallées du **Ry Sainte-Gertrude** et du **Ry Pirot** ainsi que par leurs versants boisés. On y retrouve des hêtres, chênaies avec des landes en sous bois et des fonds humides. On peut y observer différents oiseaux dont des espèces forestières et aquatiques comme le **butor étoilé**, la **bécassine des marais**, le **milan royal**, le **martin pêcheur d'Europe** et le **pic noir**. Cet ensemble naturel est protégé à l'échelle européenne par le programme **Natura 2000**. Ce programme s'attache à préserver certains milieux naturels fragiles et les espèces qu'ils abritent. Notons aussi la présence de zones d'aulnaies-frênaies, de saulaies et de cressonnières transformées en étangs le long de la Thyle.



Une zone humide le long du Ry Sainte-Gertrude, à La Roche

L'état naturel de la Thyle est relativement préservé

En amont de Tangissart, la Thyle présente un aspect assez naturel. Cet état naturel est encore mieux préservé en aval de ce village jusqu'à la confluence avec l'Orne. Sur le territoire de la commune de Court-Saint-Étienne, on constate que la majeure partie de la **vallée** de la Thyle est peu urbanisée, excepté les traversées de villages et Court-Saint-Étienne centre, avec plusieurs zones de prairies et de bois. De même, les **berges** naturelles du cours d'eau sont, de manière générale, bien préservées, hormis de petits tronçons présentant une artificialisation des berges très prononcée (zones urbaines).

Des feuillets d'information concernant les **rièrres environnantes** (Orne, Dyle, Ry d'Hez) sont également disponibles sur simple demande au **Contrat de rivière Dyle et affluents** (010 62 10 53).





L'Orne

L'Orne au moulin de Beaurieux

[Accès à la fiche du CRDG \(2005\)](#)

L'Orne prend sa source sur le territoire de Corroy-le-Château (Gembloux). Elle traverse les villages de Cortil, Noirmont, Chastre, Blanmont, Mont-Saint-Guibert et Beaurieux sur un parcours de 18 km. Les eaux de l'Orne se jettent dans la Thyle à hauteur du parc du château de Court-Saint-Étienne.

La qualité des eaux de l'Orne à Court-Saint-Étienne est plutôt bonne grâce à la station d'épuration de Mont-Saint-Guibert et à l'apport des eaux de bonne qualité du Ry de Beaurieux et du Ry Glorie, petit affluent forestier de l'Orne.

Le parcours de l'Orne est jalonné par différents sites naturels dont le plus intéressant est situé à Court-Saint-Étienne. Le parc boisé du château et les étangs du Champeau, entourés de prairies humides, forment un site naturel classé, de même que les bois vallonnés de Franquénies et de Laussau (site privé).

Protégeons notre rivière !

Améliorons notre gestion des déchets

Les dépôts d'**encombrants** (pneus, meubles, électroménagers, etc.), de **remblais** (terres ou déchets de constructions) à proximité des rivières altèrent la qualité naturelle des berges et contribuent à la disparition de nombreuses espèces de plantes et d'animaux. Les **tontes de pelouses**, déposées le long des berges, sont également néfastes. L'herbe répandue dans les cours d'eau réduit la teneur en oxygène, étouffe la végétation des berges et colmate les fonds. A cet égard, les **sacs plastiques** sont aussi de véritables fléaux pour nos rivières.

Respectons nos obligations en matière d'épuration des eaux usées

Aujourd'hui, trop nombreux sont les habitants qui évacuent encore leurs eaux usées dans un puits perdu, dans un fossé ou même, directement dans la rivière ! Le **Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique** (PASH Dyle-Gette) fixe le type de régime d'assainissement (collectif, autonome ou transitoire) pour chaque habitation. Sauf cas particuliers, toute habitation située dans une rue égoutée doit être raccordée à l'égout. Quant aux maisons isolées, un système d'épuration individuelle doit y être installé. Des délais de mise en conformité sont fixés. Renseignez-vous auprès de votre commune.

Quelques conseils en matière de pesticides et produits toxiques

- Pensons aux alternatives : désherbage mécanique (ratissage, binage), désherbage thermique, recours aux surfaces semi-perméables pour les chemins et parkings (dolomie, dalles ajourées), tolérance vis-à-vis des plantes sauvages.
- En cas d'utilisation absolument indispensable, dosons correctement les produits.
- Évitions de pulvériser aux abords des bouches d'égouts, avaloirs. En outre, il est interdit de pulvériser à moins de 5 mètres du sommet des berges.
- Utilisons le parc à conteneurs pour l'élimination des produits toxiques (emballages et restes de produits).

Quelques conseils pour nos déchets

- Préférons des sacs réutilisables ou paniers aux sacs en plastiques pour nos achats.
- Compostons nos déchets végétaux à domicile, à bonne distance des cours d'eau.
- Profitons des collectes sélectives.
- Déposons nos déchets (encombrants et déchets verts) au parc à conteneurs.

Limitons l'usage des pesticides et autres produits toxiques

Les analyses montrent la présence, dans la Dyle et ses affluents, de résidus de **pesticides** aux effets néfastes pour la faune aquatique et les eaux souterraines. Les **fonds de peinture, vernis, solvants et huiles de vidange** sont également très dangereux. Tous ces produits toxiques se retrouvent dans les cours d'eau par écoulement ou suite à leur élimination dans les fossés, caniveaux ou toilettes. Cette pollution résulte en grande partie d'un usage inadéquat de ces produits.



Contacts utiles

Communes :

Court-Saint-Étienne (010 620 620)
Mont-Saint-Guibert (010 65 75 75)

Gestionnaires du cours d'eau :

Région wallonne (010 22 54 31)
Province du Brabant wallon (010 23 62 51)

Associations :

Le Patrimoine stéphanois asbl (0496 45 07 67)
Les Pêcheurs de l'Orne (010 65 74 63)

Contrat de rivière Dyle et affluents

Centre Culturel du Brabant wallon
Rue Belotte, 3
1490 Court-Saint-Étienne

Tél : 010 62 10 53
Fax : 010 62 57 42
E-mail : contrat.riviere@ccbw.be



Le Contrat de rivière Dyle et affluents est soutenu par le Ministère de la Région wallonne la Province du Brabant wallon et 14 communes du bassin versant de la Dyle.

Document réalisé par le Centre culturel du Brabant wallon (Cellule Contrat de rivière). Tirage : 3120 exemplaires. Rédaction : Mark Rossignol. Graphisme : Alain Sauvage. Mise en page et cartographie : Jean Cayron. Éditeur responsable : Olivier Van Hee, rue Belotte 3, 1490 Court-Saint-Étienne.



L'Orne



Une rivière qui coule à côté de chez vous...

L'Orne et ses affluents contribuent à la qualité et à la beauté de notre cadre de vie. Néanmoins, dans nos pratiques quotidiennes nous participons, sans le savoir, à la dégradation de nos cours d'eau. Par des gestes simples nous pouvons aussi nous impliquer activement dans la préservation de la qualité de nos rivières. Le Contrat de rivière Dyle et affluents mène régulièrement des actions d'information et de sensibilisation au respect de nos rivières. Nous sommes tous concernés !

Ce feuillet d'information vous présente les différentes particularités de l'Orne et de ses affluents. Il accompagne les panneaux signalétiques d'identification des cours d'eau présents dans tout le bassin de la Dyle. Vous avez certainement remarqué l'un ou l'autre de ces panneaux,

placés par votre commune. Financés par le Contrat de rivière Dyle et affluents, ces panneaux nous rappellent la présence de nos rivières, trop souvent délaissées.

Qu'est-ce que le « Contrat de rivière Dyle et affluents » ?

Un contrat de rivière consiste à réunir l'ensemble des acteurs d'une même vallée en vue de définir un programme commun d'actions visant à préserver, restaurer et valoriser les cours d'eau et leurs abords. Les partenaires de cette démarche sont issus tant des pouvoirs publics que des mondes associatif et scientifique.

Les Contrats de rivière sont nés du constat de l'état de dégradation de nos cours d'eau et de la nécessité d'établir un dialogue concerté entre utilisateurs et riverains de nos rivières.

Le projet de **Contrat de rivière Dyle**, lancé au lendemain de la conférence internationale de Rio sur le développement durable, a été initié par 25 associations du Brabant wallon. Le 24 avril 1998, ce ne sont pas moins de **47 partenaires**, publics (dont 14 communes du bassin versant de la Dyle) et privés, qui ont ratifié le Contrat de rivière Dyle et affluents. Ce contrat aborde, au travers de son programme, 18 thèmes différents, déclinés en **76 actions**. Le Contrat de rivière agit également auprès des agriculteurs et entreprises de manière à rencontrer l'ensemble de ses objectifs.

L'Orne à Beurieux



La vallée de l'Orne, entre Mont-Saint-Guibert et Court-Saint-Étienne, c'est aussi :



Le territoire du Contrat de rivière Dyle couvre **16 communes** du Brabant wallon, traversées par la Dyle ou l'un de ses nombreux affluents, pour un bassin versant d'une superficie de **668 km²** (partie wallonne). Il concerne plus de **200 000 habitants**.

Une rivière aux richesses insoupçonnées !

L'Orne prend sa source sur le territoire de Corroy-le-Château (Gembloux). Elle traverse les villages de Cortil, Noirmont, Chastre, Blanmont, Mont-Saint-Guibert et Beurieux sur un parcours de 18 km. Les eaux de l'Orne se jettent dans la Thyle (à hauteur du parc du château de Court-Saint-Étienne), qui elle-même se jette dans la Dyle quelques centaines de mètres plus loin.

Les poissons de l'Orne

À Mont-Saint-Guibert, on dénombre 5 espèces de poissons dans l'Orne : une majorité de **gardons** et d'**épinoches** ainsi qu'un certain nombre de **goujons**, **loches franches** et **rotengles**. Par ailleurs, la société de pêche locale déverse régulièrement des **truites** dans la rivière. Autrefois, les eaux de l'Orne comptaient une grande population de **truites fario**. Dans le lit de la rivière, on pouvait également dénicher des **chabots**, poissons devenus très rares aujourd'hui et dont l'absence confirme l'état de détérioration du cours d'eau.



Le gardon (20-35 cm)



La loche franche (8-12 cm)

Illustrations de P. J. Dunbar, Service Technique de la Province de Liège



Sources de l'Orne à Corroy-le-Château

Des eaux de qualité moyenne, en voie d'amélioration

À Mont-Saint-Guibert, les eaux de l'Orne présentent une qualité moyenne. Le **Ry de Beurieux**, quant à lui, possède des eaux de bonne qualité tandis que la qualité des eaux du **Ry de Corbais** est mauvaise. Les sources de pollution qui affectent ces différents cours d'eau sont principalement dues aux rejets d'eaux usées par les ménages (directement dans le cours d'eau ou via les égouts en amont de la vallée). Une pollution plus diffuse provient également des activités agricoles. En aval, la qualité des eaux de l'Orne s'améliore légèrement à Court-

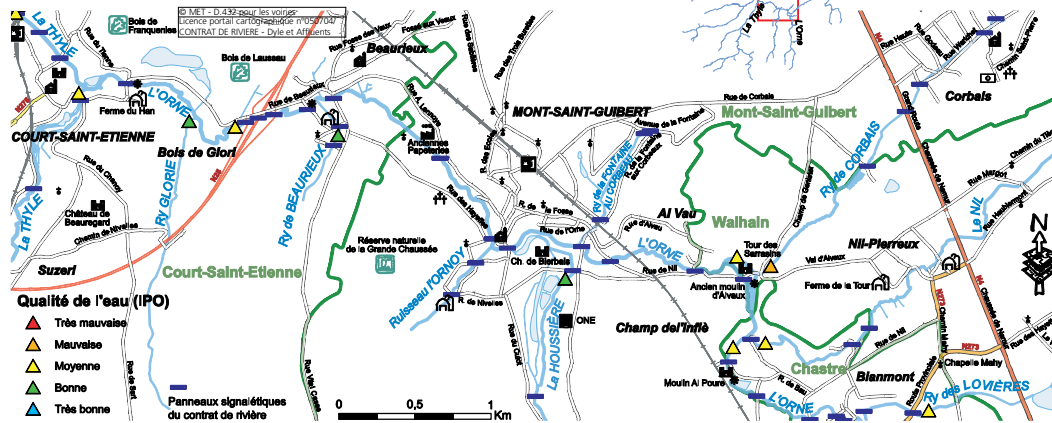
Saint-Étienne grâce à l'apport des eaux de bonne qualité du **Ry de Beurieux** et du **Ry Glorie**, petit affluent forestier de l'Orne. L'effort à fournir pour atteindre une meilleure qualité des eaux de l'Orne reste très important en amont de la vallée (Corbais, Walhain et Chastre). Les travaux de construction d'une **station d'épuration** à Blanmont et la pose de **collecteurs d'eaux usées** recueillant les égouts devraient améliorer significativement la qualité des eaux de l'Orne.

Un patrimoine naturel à sauvegarder

Le parcours de l'Orne est jalonné par différents sites naturels dont le plus intéressant est situé à Court-Saint-Étienne. Le parc boisé du château et les étangs du **Champeau**, entourés de prairies humides, forment un **site naturel classé**, de même que les bois vallonnés de **Franquennes** et de **Laussau** (site privé).



L'Orne à l'entrée de Court-Saint-Étienne



Le moulin de Beurieux, récemment restauré

Un peu d'histoire

Le sens originel du mot « Orne » pourrait provenir du nom de l'arbre « Orme ». En effet, un de ses affluents s'appelle l'**Ornoy**, en wallon l'**Ôrnwé**, et signifie littéralement « bois d'ormes ». Concernant le village de Beurieux, celui-ci tire vraisemblablement son nom de la proximité du cours d'eau, « Bellus Rivus » ou « **Beau Rieu** ». De même, le **Ry de Corbais** a donné son nom à la localité où il prend sa source, à proximité de la Ferme du Seigneur. Dès le Moyen-Âge, les activités artisanales se sont implantées le long de l'Orne, participant ainsi à l'essor de la région. Comme patrimoine bâti, citons, entre autres, le moulin à farine de Beurieux, la tour d'Alvau ou tour des Sarrasins, le château de Bierbais (bien classé), les anciennes papeteries de Genvai et la brasserie Grade-Fecher qui doit sa notoriété à la célèbre bière « Vieux-Temps ». (d'après *Histoire(s) en Dyle*, Centre culturel du Brabant wallon, 2005)

Petite anecdote : Renée Tricot, ancienne tenancière du « Café des pêcheurs » à Mont-Saint-Guibert, nous raconte : « On disait souvent qu'à force de se frapper les biceps pour montrer la longueur du poisson, les pêcheurs avaient souvent des bleus à cet endroit du bras. » (in *Histoire(s) en Dyle*, Centre culturel du Brabant wallon, 2005)

L'état naturel de l'Orne est relativement préservé

À Mont-Saint-Guibert, l'aspect de l'Orne est assez naturel. À y regarder de plus près, on constate que la **vallée** de l'Orne est urbanisée. Par contre, les **berges** du cours d'eau sont bien préservées. En aval de Mont-Saint-Guibert, l'état naturel de l'Orne reste également de qualité modérée avec, par endroits, une artificialisation des berges prononcée.



L'Orne à Mont-Saint-Guibert

Des feuillets d'information concernant les **rièvières environnantes** (Orne amont, Thyle, Dyle, Houssière et Nil) sont également disponibles sur simple demande au **Contrat de rivière Dyle et affluents** (010 62 10 53).

Le Ry de Beurieux



L'ensemble de ces informations a été récolté à l'initiative du Contrat de rivière Dyle et affluents auprès de nombreux partenaires. Le Contrat de rivière les en remercie vivement.

